

Apprentis : La reconduction de la prime à l'embauche jusqu'à bac + 5, une fausse bonne idée ?

La reconduction de la prime à l'embauche en 2024 pour les alternants repose la question de l'efficacité de ce dispositif qui ratisse large.

Par Frédéric Brillet

https://www.lemonde.fr/emploi/article/2024/01/12/apprentis-la-reconduction-de-la-prime-a-l-embauche-jusqu-a-bac-5-une-fausse-bonne-idee_6210464_1698637.html

Publié le 12 janvier 2024 à 13h45

6 000 euros : c'est le montant de la prime versée pour la première année d'embauche d'un apprenti de moins de 30 ans jusqu'à bac + 5, ouverte à tous les employeurs, et ce sans condition quand il s'agit de

petites et moyennes entreprises. Une prime généreuse, mise en place en 2020 durant le Covid-19, et que l'Élysée s'est engagé à reconduire jusqu'à la fin du quinquennat.

Annoncé fin décembre 2023, ce cadeau de Noël a de quoi satisfaire toutes les parties prenantes de l'apprentissage, un écosystème désormais bien huilé. Les entreprises pourront continuer à recruter à moindres frais, les centres d'apprentissage et écoles qui se sont développés s'appuyant sur ce dispositif pour remplir leurs classes.

Quant aux alternants qui naviguent entre ces deux mondes durant leur parcours, ils sont également gagnants. Ils ne déboursent quasiment plus de frais de scolarité, l'agence d'Etat France Compétences réglant l'essentiel de la facture avec les employeurs, et ils perçoivent un salaire. Ceux qui préparent un diplôme de niveau bac ou moins améliorent significativement leurs chances d'insertion professionnelle et de recrutement à l'issue de leur apprentissage.

La promotion sociale par l'apprentissage

Ces atouts expliquent l'engouement pour l'apprentissage, qui concernait 1 017 500 élèves et étudiants dans l'enseignement secondaire et supérieur en octobre 2023 selon le ministère du travail. Soit une hausse de 6,2 % par rapport à fin octobre 2022, contribuant à la hausse du taux d'emploi des moins de 30 ans et à la baisse du chômage dans cette population.

Mais, en 2022, 80 % de la hausse des embauches d'apprentis enregistrée depuis 2018 (+ 460 000) était liée à cette aide, apprend-on dans une étude de Bruno Coquet, un économiste rattaché à l'Observatoire

français des conjonctures économiques (OFCE). Or, la prime reconfigurée en 2023 « *se caractérise encore par un coût budgétaire très élevé* », souligne ce spécialiste de l'emploi.

Alors, faudrait-il resserrer cette aide à l'embauche ? Non, estime l'association Walt, qui regroupe les acteurs de l'alternance. On y trouve notamment les entreprises du conseil, de l'ingénierie et de l'informatique, qui bénéficient largement de cette prime grâce au recrutement d'apprentis en master et militent pour le statu quo. Des études commandées par Walt mettent en évidence le rôle de promotion sociale par l'apprentissage pour les étudiants d'origine modeste. En l'état, le système rapporterait plus qu'il ne coûte aux finances publiques. Ainsi, il ne faudrait pas toucher à la prime.

Resserrer la prime sur les moins diplômés et les PME-TPE ?

Pour sa part, Bruno Coquet préconise de la verser jusqu'au niveau bac, quand le député Renaissance Dominique Da Silva fixe la limite à bac + 3. Au-delà de ces nuances, les partisans d'un resserrement font valoir que la prime est incitative pour recruter des apprentis peu diplômés et difficiles à « *rentabiliser* » immédiatement.

A l'inverse, elle ne servirait pas à grand-chose s'agissant d'alternants en master vite opérationnels, surtout quand ils effectuent leur apprentissage dans de grands groupes disposant des moyens de les encadrer. En outre, subventionner le recrutement des bac + 4 ou + 5 revient à créer un effet d'aubaine, alors même

qu'actuellement nombre d'entreprises peinent à recruter à ce niveau et sont disposées à le faire, avec ou sans prime.

Fort de ce constat, Dominique Da Silva et une vingtaine de ses collègues avaient déposé en octobre 2023 un amendement au projet de loi de finances pour 2024 visant à resserrer la prime sur les moins diplômés et les PME-TPE afin d'économiser 700 millions d'euros. Ils n'ont pas été entendus. La politique – et l'objectif présidentiel d'atteindre le million d'entrées en apprentissage chaque année – aurait-elle ses raisons que la raison économique ignore ?

Frédéric Brillet